



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

La Municipalité de Berry demande des mesures concrètes pour limiter les impacts pendant la réfection du pont-0019

Berry, le 29 mai 2025 – Le conseil municipal de Berry exprime son inquiétude et son mécontentement face au déroulement du chantier de réfection du pont-0019, situé sur la route 399 (route de St-Gérard), au-dessus du ruisseau Lachance, dont les travaux débiteront le 3 juin prochain.

« Nous sommes en contact avec le bureau régional du ministère des Transports depuis janvier 2024 afin de minimiser les impacts sur notre population et nos opérations municipales. Nous avons demandé, entre autres, l'aménagement d'une voie de contournement, l'installation d'un pont temporaire pendant les travaux, une consultation des citoyens avant le début du chantier, des suivis réguliers afin que nous puissions planifier nos propres travaux, ainsi qu'une information adéquate à notre population. Aucune de ces demandes n'a été prise en compte. La municipalité n'a été informée de la fermeture du pont qu'à peine une semaine avant son entrée en vigueur », a déploré le maire de Berry, M. Jules Grondin.

Les répercussions sont majeures. Pensons, entre autres, au temps additionnel d'au moins 100 kilomètres par jour que les élèves et les employés devront consacrer aux trajets, aux retards potentiels dans leurs activités quotidiennes en raison de ces délais supplémentaires, ainsi qu'aux coûts financiers inattendus pour la municipalité. Ces dépenses additionnelles font augmenter la pression sur les finances municipales, puisque la partie nord du territoire, qui représente plus des deux tiers du réseau routier entretenu par la municipalité, se trouve de l'autre côté du pont bloqué. L'équipe municipale, déjà mobilisée, subit une pression accrue de la part de citoyens mécontents, alors que les décisions relèvent du ministère du Transport et de la Mobilité durable du Québec, qui demeure sourd aux demandes répétées de la municipalité.

« Notre équipe municipale est proactive depuis le début dans ce dossier. Nous souhaitons ardemment que le pont soit refait, et rapidement. Mais nos citoyens sont des contribuables comme les autres, partout au Québec. Ils méritent la même écoute et la même considération. Avec cette démarche publique, la municipalité souhaite attirer l'attention du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) et obtenir une réponse favorable à ses requêtes répétées. » a soutenu M. Grondin.

La municipalité demande :

- des communications claires, continues et accessibles, tant avec la municipalité qu'avec les citoyens;
- une planification rigoureuse pour limiter les délais et des suivis réguliers sur l'état d'avancement des travaux;
- une gestion adéquate des chemins de détour, incluant une signalisation claire, visible et bien positionnée aux endroits stratégiques;
- un dédommagement à la municipalité pour tout problème causé en lien avec les travaux;
- et surtout, la reconnaissance par le ministère de son manquement en matière de communications, qui place une pression indue sur l'équipe municipale.

Enfin, le conseil tient à remercier sincèrement l'ensemble du personnel municipal pour son travail rigoureux et constant, ainsi que les citoyens pour leur patience et leur collaboration. Il réaffirme son engagement à défendre les intérêts des Berryens et Berryennes tout au long de ce projet.